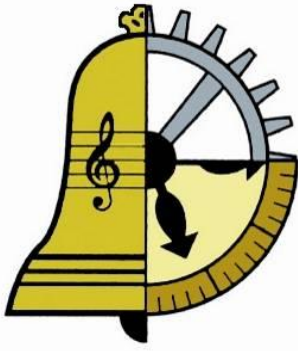


ACW



Belgique - België

P.P.

5030 Gembloux

6/ 68064

P 705102

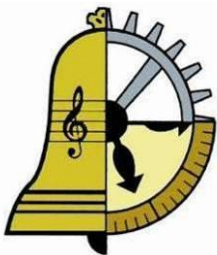
Le Bulletin Campanaire

Association Campanaire Wallonne, a.s.b.l.



A propos de couronnes de cloches

ACW



Association Campanaire Wallonne

Association sans but lucratif

Objectifs : Fondée en 1994, l'Association Campanaire Wallonne a pour objet la sauvegarde, la promotion et la valorisation du patrimoine campanaire (cloches, carillons, mécanismes d'horlogerie monumentale, et tout ce qui s'y rapporte) des Régions Wallonne et de Bruxelles Capitale.

Secrétariat et siège social : Rue de la Station 48
B-5080 Rhisnes
Belgique (Belgium)
Tél. : 32-(0)81-56.69.60 – e-mail : secretariat@campano.be

Site Internet : www.campano.be

N° d'entreprise : 0457.070.928

Conseil d'administration :

Président	:	Jean-Christophe Michallek
Vice-président	:	Serge Joris
Secrétaire	:	Philippe Slégers
Trésorière	:	Pascaline Flamme
Administrateurs	:	Emmanuel Delsaute Anja Coenen Cédric Leclercq

Cotisations : **Belgique** : par virement au compte **068-2436615-02**
(par année civile)

- Membre de soutien et administrations	=	30 €/an
- Membre ordinaire	=	15 €/an
- Conjoint(e)	=	5 €/an
- Etudiant(e) et demandeur d'emploi	=	5 €/an

Etranger : uniquement par virement international au compte
BIC : **GKCCBEBB** - IBAN : **BE 32 068 2436615 02**
de la banque DEXIA (pas de chèques svp)

- Union européenne	=	16 €/an
- Hors Union européenne	=	17 €/an

Sommaire

EDITORIAL :

- Pourquoi notre Assemblée générale 2010 à Mons ? – *C. Leclercq* p. 4

LA VIE DE L'ASSOCIATION :

- Subsidés de l'ACW : Politique d'octroi en 2010 p. 6
- Excursion campanaire en Rhénanie (22-23 mai 2010) p. 7
- Tintinnabulum : Appel à candidatures p. 8
- Journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie (Amay, le 27 mai 2010) p. 9

CLOCHES :

- La cloche et l'espace : À propos d'une couronne de cloche à têtes d'indien – *G. De Plaen* p. 10
- C'était il y a 40 ans : Les 5 dernières cloches coulées dans la fonderie Causard-Slégers à Tellin p. 21

CARILLONS :

- Anniversaire : Les 500 ans d'existence du carillon à clavier p. 22
- Participation au symposium « Que jouera-t-on au carillon ? » ... p. 23
- Un clavier manuel au carillon de Lübeck dès 1509 ? – *A. Bursch* p. 24

HORLOGERIE MONUMENTALE :

- Henri Lievens (1922-2008), restaurateur d'horloges – *C. Leclercq* p. 30

INFOS :

- Potins campanaires p. 36
- La revue des revues p. 38
- Agenda p. 41

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

La reproduction des articles et des illustrations de ce Bulletin Campanaire n'est autorisée que moyennant accord de la rédaction et des auteurs.

Comité de rédaction :

B. Chapelle, E. Delsaute, S. Joris, C. Leclercq, Ph. Slégers.

Page de couverture :

Détails de couronnes de cloches. Au-dessus à gauche : cloche Slégers-Causard de l'Abbaye de Maria Laach (Allemagne). En-dessous à gauche : cloche de la cathédrale de Carcassonne (France). A droite : moule de cornet de couronne de cloche (fonderie Causard-Slégers à Tellin, Belgique).

Le Bulletin Campanaire est publié avec le soutien du Ministère de la
Communauté française de Belgique - Service du Patrimoine culturel



Pourquoi notre Assemblée générale 2010 à Mons ?



Cédric Leclercq ⁽¹⁾

Mons sera en 2015 la Capitale européenne de la Culture. Elle pourra alors mettre en exergue tout le brassage de culture qui compose son identité.



Le beffroi de Mons (1671) - ©ACW

Le Belfroi, patrimoine emblématique de la ville de Mons et classé au Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO, a été restauré dans sa totalité au niveau de sa parure extérieure.

Un budget vient d'être dégagé par la Région wallonne pour son aménagement intérieur.

Gageons qu'avant 2015 le carillon historique logé dans cet édifice (49 cloches, dont dix datant de 1673) fera, lui aussi, l'objet d'une restauration et d'une mise en valeur dignes d'une Capitale européenne de la Culture.

Rappelons que la ville de Mons peut également se targuer

1. Cédric Leclercq est historien de l'art et membre du Conseil d'administration de l'ACW.

d'avoir accueilli la première école de carillon de Wallonie ⁽²⁾, fondée en 1957 par Géo Clément, alors titulaire du carillon de la ville.

De celle-ci seront diplômés de nombreux carillonneurs dont Elisabeth Duwelz, honorable successeur de Géo Clément aux commandes du carillon montois.

Aujourd'hui, après avoir gravi tant et tant de fois les 385 marches du beffroi et après autant d'années de bons et loyaux services, Élisabeth Duwelz a exprimé le souhait de prendre une retraite bien méritée. L'Association Campanaire Wallonne souhaite lui rendre un hommage particulier pour sa contribution à la sauvegarde d'une tradition musicale locale vieille de plusieurs siècles.

De par ces éléments et au vu du riche patrimoine campanaire de Mons, l'ACW a donc naturellement porté son choix sur cette ville pour y organiser sa prochaine Assemblée générale, le 17 avril ⁽³⁾.

Celle-ci sera l'occasion de nous inscrire dans ce mouvement de rencontres entre le passé historique de la ville et d'ouverture sur la culture européenne. Le thème de « Mons Capitale européenne de la Culture 2015 » s'orientera en effet vers la convergence entre la culture et les nouvelles technologies. Le patrimoine campanaire n'est pas en reste dans ce domaine, puisque aujourd'hui de nombreuses innovations technologiques sont entrées au service de sa conservation et de sa mise en valeur.

La décennie qui s'ouvre sera également celle de l'ouverture sur l'Europe et de l'effacement des frontières au profit de la rencontre et des échanges. C'est dans cette perspective que l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW) et l'ACW mettent sur pied, le 27 mai prochain, une journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie (voir article en pages 8 - 9 ci-après). Ce sera l'occasion de croiser nos regards sur un patrimoine qui se situe à un tournant grâce au regain d'intérêt qu'il suscite, notamment par l'effet de la synergie entre l'ACW et les autorités régionales et locales en charge du Patrimoine.

2. Voir à ce sujet le Bulletin Campanaire 2008/2 (n° 54), pages 19 à 26.

3. L'Assemblée générale 2010 aura lieu le samedi 17 avril à 13h30 au Salon des Portraits de l'Hôtel de Ville communal, situé sur la Grand-Place de Mons. Nous y serons accueillis par les autorités locales.

Subsides de l'ACW

Politique d'octroi en 2010

Souhaitant poursuivre sa politique de soutien des activités campanaires de ses membres par l'octroi de subsides, le Conseil d'administration (CA) proposera à l'Assemblée générale du 17 avril d'inscrire à cet effet **une enveloppe de 1.200 €** au budget de l'année 2010.

Conditions d'obtention d'un subside ACW :

- être membre en règle de cotisation depuis au moins une année accomplie,
- faire parvenir la demande de subside au secrétariat de l'association pour le 15 mai 2010 au plus tard. La demande doit contenir une explication suffisamment détaillée de l'activité pour laquelle elle est formulée,
- l'activité peut concerner aussi bien les cloches que les carillons ou l'horlogerie monumentale : mise sur pied d'une exposition, d'un événement campanaire, d'un festival de carillon, ...
- le matériel promotionnel de l'événement devra indiquer que l'activité est organisée avec le soutien de l'ACW.

La répartition de la somme globale inscrite au budget sera décidée par le CA, sur base des demandes reçues. Au plus tard début juin 2010, il fera connaître sa décision à chaque intéressé, ainsi que le montant octroyé.

Le subside sera payé après l'activité, sur présentation d'une preuve écrite des dépenses à subsidier et la production du matériel promotionnel mentionnant le soutien de l'ACW.

Le Conseil d'administration

Excursion campanaire en Rhénanie

le week-end de Pentecôte (22 - 23 mai)

Ainsi que signalé dans le Bulletin Campanaire précédent, M. Achim Bursch, membre rhéan de l'ACW et de la SFC, met sur pied (en collaboration avec ces associations) une excursion campanaire qui permettra aux membres des associations campanaires francophones de France, de Belgique et de Suisse de prendre connaissance du patrimoine historique et campanaire de la ville de Cologne et d'assister à des concerts de coptée campanaire dans des localités rhénanes des environs.

Samedi 22 mai :

- 14h : rendez-vous devant la façade ouest de la cathédrale de Cologne. Sur le thème « *La Sainte Cologne et la Cologne civile* », visite commentée des hauts lieux historiques de la ville et de son patrimoine campanaire (vestiges romains, vestiges de la première communauté judaïste au nord des Alpes, carillon de l'hôtel de ville, église St-André, église des Cordeliers, Ruelle des Cloches, cathédrale).
- Dîner dans une brasserie typique.
- 20h : audition du bourdon et de la volée de cloches de la Cathédrale à l'occasion de la fête de la Pentecôte.

Dimanche 23 mai :

- de 8h à 9h : concert de coptée et de brimballement ⁽¹⁾ à l'église catholique St-Evergisle de Brenig ⁽²⁾ sur cloches historiques (datées 1614, 1754 et 1776, dont 2 cloches du fondeur malmédien Martin Legros).
- 9h30 : célébration religieuse en cette église, suivie, vers 10h30, d'un second concert de coptée et brimballement en son clocher.
- Repas (libre).
- 14h15 : visite de l'église St-Albert-le Grand à Dersdorf ⁽²⁾, avec explication du concert de coptée de cloches qui aura lieu à 15h sur rythmes rhénans, français, autrichiens et slovènes. Visite du clocher (3 cloches en acier).

Modalités pratiques :

- Le nombre de participants sera limité à 20.
- Les frais de transport, de repas, de logement à l'*Hôtel Garni Bonnem-Inn* ⁽²⁾ (prix indicatifs : chambre double = 79 €, chambre single = 59 €, petit déjeuner inclus) et les billets d'entrée des sites visités à Cologne seront à charge des participants.

Les membres de l'ACW souhaitant participer à cette excursion sont invités à s'inscrire au plus tôt via le secrétariat de l'ACW (coordonnées en page 2 du présent Bulletin Campanaire). Infos complémentaires au tél. : 32-(0)81-61 09 68.

1. Ces techniques ont été décrites dans le Bulletin Campanaire 2008/1 (n° 53), p. 27-35.
2. Commune de Bornheim.

Tintinnabulum, a.s.b.l.

Appel à candidatures

L'association Tintinnabulum a été mise sur pied ⁽¹⁾ avec pour objectifs d'assurer notamment :

- la gestion artistique et technique du carillon de la Ville de Bruxelles (situé à la cathédrale St-Michel),
- la promotion et l'animation de cet instrument.

Son Conseil d'administration (CA) est composé de bénévoles, dont deux représentants de l'Association Campanaire Wallonne (ACW), deux représentants de la Vlaamse Beiaardvereniging (VBV), un représentant de la cathédrale, ainsi que quatre représentants de la Ville de Bruxelles.

Les mandats (de 5 ans) arrivant à échéance le 21 novembre 2010, le CA de l'ACW lance un appel à candidatures pour ses deux représentants au sein de Tintinnabulum.

Les candidatures devront parvenir par écrit **d'ici au 26 avril 2010** au secrétariat de l'ACW, accompagnées de l'engagement à :

- promouvoir une saine collaboration entre la Ville de Bruxelles, la cathédrale, la VBV et l'ACW pour l'accomplissement des objectifs de Tintinnabulum,
- communiquer à l'ACW, au plus tard une semaine avant les CA et les AG de Tintinnabulum, l'ordre du jour de ces réunions,
- communiquer à l'ACW, endéans le mois suivant les CA et les AG de Tintinnabulum, les conclusions de ces réunions,
- informer le CA de l'ACW de tout projet de modification des statuts de Tintinnabulum.

Sur la base de ces candidatures, le CA de l'ACW désignera les représentants de celle-ci auprès de Tintinnabulum et les avertira personnellement de sa décision.

1. Voir Bulletin Campanaire 2006/1 (n° 45), p. 37.

Amay, le jeudi 27 mai

Journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie

Le 27 mai, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) organise, en collaboration avec l'ACW, une journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire wallon : cloches, carillons et horloges monumentales.

Elle aura pour objectif de sensibiliser les propriétaires de patrimoine campanaire ainsi que leurs autorités de tutelle aux diverses facettes de la gestion de ce patrimoine.

Le programme de cette journée (qui débutera à 8h45) est détaillé sur le feuillet joint au présent Bulletin Campanaire. Il comporte des exposés, par des « hommes du terrain », sur des sujets tels :

- *Un regard de campaniste dans nos tours et beffrois*
- *Une cloche, de quoi s'agit-il ?*
- *Les carillons de Wallonie*
- *Le temps s'est-il arrêté ? (Cet exposé sera consacré aux horloges monumentales)*
- *Deux récents exemples d'études dynamiques pour la restauration de patrimoine campanaire*
- *La restauration de la sonnerie de cloches de la cathédrale de Lausanne*
- *La gestion du patrimoine campanaire de Wallonie*
- *Les voleurs de patrimoine*
- ...

La participation à cette journée est entièrement gratuite. Le nombre de participants est limité à 120.

Inscriptions : via formulaire au bas du programme détaillé ci-joint, à renvoyer pour le mercredi 17 mai au *Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu »* – Rue Paix-Dieu, 1b – B 4540 Amay – Belgique.

Fax : 32-(0)85-410.380 – courriel : info@paixdieu.be

Renseignements : tél. 32-(0)85-410.350 (IPW)

La cloche et l'espace

A propos d'une couronne de cloche à têtes d'indien

Guy De Plaen ⁽¹⁾

On a souvent insisté sur la relation entre le son de la cloche et le temps. La cloche crée l'éternité des sacrements qu'elle sonne. La cloche purifie et donne accès à l'éternel.

Notre souci dans ce travail n'est pas de parler du temps, mais bien de l'espace. Nous suggérons que la cloche est liée à un espace, que son apparition est contemporaine de la notion spatiale et territoriale, que sa forme a évolué avec un besoin de communication dans un rayon plus vaste. Cet espace est caractéristique et s'appelle paroisse.

Des images vont renforcer les oppositions entre le monde sacralisé et le monde sauvage. Les conciles mérovingiens vont transformer ces conceptions en textes.

Il semble possible d'affirmer que l'usage des cloches s'est développé lorsque la notion de territoire est apparue. Il y a un lien temporel étroit entre les deux phénomènes.

Divers facteurs vont faciliter l'apparition de la notion d'espace et la sédentarisation : des inventions comme le collier d'attelage ou le développement de constructions plus durables, permettant l'extension des villages.

Le Sacré, le Saint et le religieux

L'Église est une communauté des fidèles mais aussi un bâtiment. La construction est peu à peu devenue un microcosme, où chaque espace a un sens.

Les premières constructions romanes vont illustrer ce principe : on y rentre par l'Ouest et avant le banc de communion, on installe ceux qui

1. Guy De Plaen est ethnologue. Pendant de nombreuses années, il fut Conservateur du Musée de la Cloche et du Carillon de Tellin (Belgique).

sont « dans le monde », c'est-à-dire les gens mariés. Cet espace fait partie des lieux bénits selon la classification de J. Bourassé (2). Après le banc de communion, dans le chœur vers l'Est et légèrement surélevé, peuvent se placer ceux que leur statut rapproche de l'éternité ; ce sont des lieux saints, selon la même classification. Les femmes et les laïcs ne peuvent avoir accès à ces lieux. Une exception sera faite pour certains diacres et autres acolytes, mais elle sera liée à des particularités dans les sacrements, comme nous le verrons.

Si les cimetières, selon cet auteur, sont des lieux religieux réservés aux chrétiens, on pouvait aussi enterrer près de l'autel les saints pères, les évêques, les abbés, les prêtres pieux et les laïcs d'une éminente sainteté (3).

Cette distinction de lieux va s'étendre. Seuls des célibataires pourront officier dans le chœur. Le concile de Tours en 567 va développer ce principe, déjà affirmé à Orléans. Le concile de Mâcon, en 585, va plus loin, tout en confirmant que l'officiant ne pourra être marié et ne l'avoir été ; il imposera même que la veuve d'un diacre, d'un sous-diacre ou d'un acolyte ou d'un exorciste ne puisse se remarier. La notion de sacrement éternel dépassera la mort et l'accès au chœur rendra une durée particulière aux sacrements (4).

Le clocher sera aussi un lieu saint et les **sonneurs de cloches** ne pourront, eux également, se marier. Il est impensable que la proximité qu'ils ont avec l'instrument du temps éternel soit compatible avec des habitudes « du monde ». La cloche est par essence liée aux mêmes règles que le chœur. Une femme ne pourra pas, à cette époque, entrer dans une **fonderie de cloches**, pour les mêmes raisons.

Après l'avoir suivie dans le bâtiment, suivons cette évolution dans le village. Le village est un lieu fermé. L'église et sa cloche en sont le centre et, au-delà de l'espace protégé par le son issu du clocher, le monde extérieur est dangereux et soumis à des forces hostiles.

Un terme est caractéristique de cette opposition entre gens de la communauté et gens de l'extérieur : c'est le terme de « *forains* ».

2. Bourassé J.J., *Du symbolisme dans les églises du Moyen Âge*, Mame, Tours, 1848.

3. Bourassé J.J., *Ibidem*, p.356.

4. Gaudement J. et Basdevant B., *Le canon des conciles mérovingiens aux VIe et VIIe siècles*. Sources chrétiennes, Le Cerf, Paris, p. 47.

On l'utilise actuellement dans le sens de gens du voyage, gens de foires ou de marchés. Il était plus précis à l'époque et signifiait ceux du dehors (*foranus* ou *foris* en latin, *foreign* en anglais). Les « *bourgeois forains* » sont une catégorie de gens d'au-delà des murs, d'au-delà de la cloche mais juridiquement rattachés à ceux des bourgs. Ce statut contradictoire connut des développements particuliers. A titre d'exemple, cette catégorie fut menacée par le comte de Blois et l'on sait aussi que le comte Baudouin V supprima radicalement ce groupe « sous la pression de l'Église » ⁽⁵⁾.

La Terre Sainte des cimetières

On n'ignore pas que les premiers **fondeurs de cloches** étaient itinérants et qu'ils ne pouvaient fondre une cloche qu'en « terre sainte », c'est-à-dire dans le cimetière du lieu. Ce cimetière était réservé à ceux qui, par le respect des rituels, étaient assurés de l'éternité.

Un ancien document de Namur relatant les mortemains de 1454 nous parle d'un Jacques « *le cloquemant* » (= sonneur de cloches), mort à la tâche dans le cimetière de Namur.

Récemment, l'excavation du cimetière de Wellin mit à jour les bases des **moules à cloches** de l'ancienne église. Les exemples de telles pratiques ne manquent pas et la plupart sont connus. Ils sont, et ceci est plus significatif, à mettre en relation avec une évolution du culte et du sens du cimetière :

« Dans le cimetière chrétien on ne doit enterrer que des chrétiens, en exceptant toutefois ceux qui meurent dans l'acte du péché mortel ou en se livrant à un jeu défendu. Un homme mort, dont le décès a une cause inconnue, doit être enterré dans le lieu même où on l'a trouvé ...

De même, celui qui meurt impénitent dans une querelle ou dans une révolte, qui n'a pas demandé un prêtre, ainsi que le suicidé, ne doit pas être déposé dans le cimetière ...

De même, on ne peut porter au cimetière ceux qui sont morts de mort violente, les enfants mort-nés et les enfants non baptisés ». ⁽⁶⁾

5. Bruwier M., *La bourgeoisie foraine du Hainaut au Moyen Âge*. Revue Belge de Philologie et d'Histoire, 133. n°4, 1955, p.900.

6. Bourassé J.J., *Ibidem*, p. 358.

Le Saint et le Sauvage

Vers 800, les cultes de la nature, des sources, des arbres, des grottes furent peu à peu rejetés dans l'abîme du paganisme au profit des sommets de villages et des nouveaux cultes. Les ermites comme saint Monon gardèrent un rôle secondaire, souvent lié à la vie et à la protection des animaux. Les cultes près de l'entrée des grottes vont vite être suspects aux yeux de la nouvelle religion qui se répand autour du chœur d'église.

On peut suivre cette évolution dans les conciles mérovingiens qui, ici aussi, vont fonder ces notions en canons. Les exemples ne manquent pas et on peut citer le synode diocésain d'Auxerre qui, dans le canon III, écrit :

« Il n'est pas possible de s'acquitter de vœux parmi les fourrés, ni au pied des arbres sacrés ni près des sources ... et qu'il ne se permette aucunement de fabriquer des objets sculptés ». ⁽⁷⁾

Le concile d'Arles insiste en 442 et 506 :

« Un évêque ne doit pas permettre que, dans son diocèse, les infidèles allument des torches ou bien vénèrent des arbres, les fontaines ou les rochers. S'il néglige de détruire ces habitudes, il sera rendu coupable de sacrilège. Le maître des lieux ou le régisseur, s'il refuse, après avertissement, de remédier à cet état de choses, sera privé de la communion ».

Un sermon de Césaire d'Arles rejette aussi les pratiques païennes et liées à la nature avec des termes sans ambiguïté :

« Et si vous savez que certains ont gardé l'habitude de pousser des hurlements quand la lune est à son déclin ... et si vous voyez encore quelques-uns adresser des vœux aux fontaines et aux arbres ou interroger, comme nous l'avons dit, des magiciens, des devins ou des enchanteurs, ou suspendre à leur cou, ou au cou de leurs proches, des amulettes diaboliques ... ». ⁽⁸⁾

Les noms de paroisses s'établissent et leurs saints protecteurs trônent en bois ou en marbre dans les églises ou sur le flanc des cloches. Les registres de baptêmes régissent les lieux où chaque enfant est enregistré lors de son baptême. Tout ce qui est dehors est du domaine de la nature et le diable y est présent.

7. Gaudement J.J. et Basdevant B., *Ibidem*, p.495.

8. Gaudement J.J. et Basdevant B., *Ibidem*, Concile d'Auxerre - Canon III.

Les Hérétiques et les Sorciers

Les juifs, hérétiques stigmatisés par le haut Moyen Âge, ne pouvaient résider parmi les habitants. Ils devaient se contenter de places hors les murs, de « culées » où ils pouvaient vivre selon d'autres lois. Mais lorsque les épidémies créaient la peur, c'est leur communauté qui était poursuivie et exterminée dans un souci de purification. On connaît les vers de Guillaume de Machault dans le jugement du roi de Navarre :

« Et ce fut judée la honnie ... Et tous juifs furent massacrés, les uns brûlés, les autres noyés, les autres hot copée la teste de hache ou d'épée ».

C'est sans commentaire, mais plus alarmante est une de ces célèbres décisions du concile de Latran imposant le port de rouelle jaune aux juifs. A cette époque aussi, l'étranger est dangereux.

Les conciles mérovingiens vont déjà à diverses reprises éviter qu'un chrétien ne soit esclave d'un juif, qu'il ne mange à sa table. Le concile de Mâcon imposa que les descendants de David se cachent du Jeudi saint au lundi de Pâques.

Dans le même sens, le concile de Latran III excommunia les routiers, des gens sans lieux qui traînaient sur les routes. On offrit même des indulgences à qui les massacrerait.

Le concile d'Orléans V imposa que l'on chasse des cités les femmes adultères et bien d'autres condamnés.

La « sonnerie du bassin » était la plus caractéristique de ce sens de l'entité. Le « bassin » était une **sonnerie de cloche** qui excommuniait et chassait du village ceux que l'Église voulait écarter pour moult raisons liées à la foi, au respect des prêtres, de leurs biens ou des règles de vie commune. Un célèbre auteur de théâtre belge parlerait d'« ostracisme ».

Plus tard, sous le régime des ducs de Bourgogne, on envoyait en pèlerinage les coupables qui étaient ainsi hors les murs pour plusieurs années.

Les sorcières étaient souvent accusées, car porteuses de signes victimaires. Les plus importants de ces signes étaient les sorties de nuit et le fait d'habiter hors les murs. Les textes mérovingiens annonçaient déjà le danger de telles résidences.

On doit aussi évoquer ici la peur de la « male mort », ou mort sans confession, qui rendait impossible l'accès au cimetière. On sait par ailleurs que les Croisés avaient peur d'être enterrés en terre païenne ou sarrasine et faisaient ramener leur dépouille dans leur village (ou du moins leur tête), jusqu'à ce que le pape lève la « male mort » pour ces combattants. Par la suite, cette facilité fut étendue aux pèlerins, autres errants loin de leurs foyers.

Les lépreux étaient mal considérés, non pas à cause d'une contagion possible, mais parce qu'on parlait, comme le fit Hildegarde van Bingen, mystique de nos belles régions, de « *la lèpre des débauchés* » et que, par conséquent, ces suppôts de l'enfer ne pouvaient intégrer les villages mais devaient résider sur la tienne des lépreux (ou tienne des malades) et que seul l'instrument des ténèbres ou crécelle leur était accessible, les cloches étant défendues à ces impurs.

Les nefs des fous et autres marginaux ou anormaux ont aussi correspondu à des écartements, loin des murailles et des cloches, de ce qui était impur et diabolique.

Les condamnés étaient aussi traînés hors les murs pour leur exécution. Le lieu de ces supplices était la tienne (colline) de justice, ou tienne du gibet ou encore tienne des pendus ⁽⁹⁾. Une cloche coulée par le fondeur hollandais Buytendijk porte sur sa couronne une tête de condamné. C'était une bancloche. Sa sonnerie accompagnait la convocation des magistrats, mais aussi la conduite au gibet. Elle sonnait pendant les exécutions ⁽¹⁰⁾.

Le monde extérieur en image

Les **couronnes de cloches**, partie non sonore de celles-ci, pouvaient aussi s'orner d'autres effigies et parmi elles, plusieurs figurines qui représentaient les êtres vivant au-delà de l'espace sacré régi par la cloche.

On représentait aussi bien des démons, que des animaux menaçants ou des hommes sauvages.

9. Joris F., *Mourir sur l'échafaud*, Editions du Céfal, Liège, 2005.

10. Van Loon-van de Moostdijk E., *Goet ende wael gheraect*, Nijmegen University Press, 2004, p. 173.



Têtes d'homme sauvage sur la couronne du bourdon (4.864 kg) de l'abbaye de Maria Laach (Allemagne), produit par la Fonderie A. Causard à Tellin



1



2



3



4

Cornets de couronne de cloches de la Fonderie Causard (Colmar)

1. Tête d'homme sauvage - 2. Tête d'indien - 3. Griffon couché - 4. Tête de bête sauvage

On retrouve donc sur la cloche la disposition qui oppose la couronne, signifiant le mal, et la partie sonore, avec les saints. La même opposition se trouve dans l'église : on y accentue le contraste entre les saints des corbels et les démons des gargouilles.

Les stalles aussi reprennent souvent le thème des gargouilles. Une couronne de cloche de la fonderie Causard de Colmar en forme de tête d'homme sauvage peut se comparer à l'image d'une stalle de l'église Saint-Adrien de Poce-sur-Cisse (Indre-et-Loire, FR). On retrouve ici aussi la même similitude entre couronne de cloche et architecture.



Tête d'homme sauvage sur un cornet de couronne de cloche Causard (Colmar)



Tête d'homme sauvage sur une stalle d'église

Les dragons et les représentations du diable sont fréquents. Ce sont des animaux hybrides.

La peinture a largement exploité ces conceptions. On pense à Breughel et au serpent chez Jérôme Bosch, avec longue chevelure et des seins de femme. Teniers, dans la *Tentation de saint Antoine*, représente le mal sous la forme d'une femme, mais sous la robe, une queue de serpent est visible. Les exemples sont légion : tantôt cornes, tantôt jambes animales, comme chez Henri Bles, signalent la diablerie. La partie animale des sirènes aussi indique un danger. Ce n'est pas non plus sans raison que les

icônes ne représentent généralement que la partie supérieure de l'individu.

Les gargouilles des églises en sont l'illustration la plus commune : le dragon illustre le mal que chasse l'église et, surtout, il incarne la réalité de ce mal.

Ces images ont été plus développées lorsque les artistes durent, sur avis des papes, se conformer au principe qui voulait que le diable, laid moralement, le soit aussi physiquement.

On trouve aussi d'autres représentations, celles d'hommes sauvages chevelus et poilus, de ces monstres décrits par Isidore de Séville et répartis en pas moins de 42 catégories, hommes-bêtes ou bêtes-hommes selon les lois qui veulent que les mélanges confèrent un caractère d'abomination ainsi que l'énonce le Lévitique.

Ce qui prédomine est que les croyances les placent hors les frontières sacrées créées par le son de la cloche. Ces hommes de bois, hommes de feuilles, géants de toutes sortes, sont souvent construits à l'inverse du monde sacré. On trouve les confrontations entre nus et habillés, hommes à pieds inversés, hommes qui rajeunissent avec le temps. A côté des êtres inversés, on trouve les hybrides, les inassimilables à l'ordre de la pensée. Ce sont des hermaphrodites, les homosexuels, les hommes habillés en femmes et les femmes habillées en hommes.

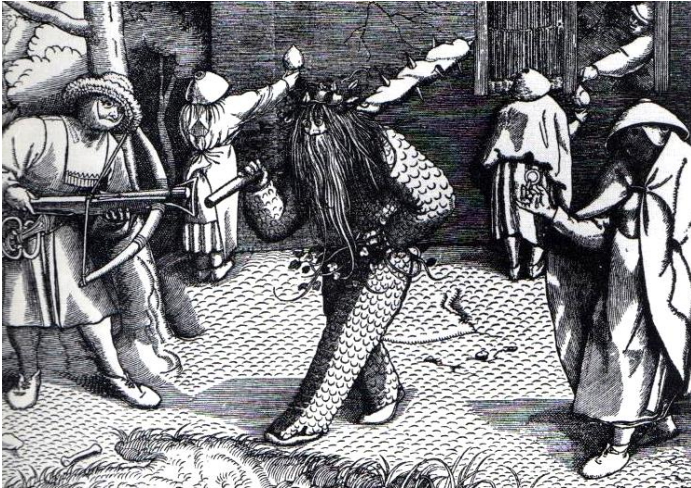
L'Ancien Testament, comme la Thora, abondent en interdits sur les animaux, mélangeant les critères de classification et autres abominations bibliques.

Extérieurs à la civilisation, les animaux sauvages et les hommes sauvages sont aussi liés au carnaval. La raison en est simple, ces périodes introduisent le fou parmi les sages et le sauvage au sein des citoyens.

Les hommes sauvages incarnaient l'inconnu, le danger. On les retrouve dans les récits anciens comme *Valentin et Ourson*, dans les mythes où apparaissent hommes de feuilles et pelus (ou hommes à peau de bête, différents des hommes couverts de feuilles), hommes à cornes de bêtes ⁽¹¹⁾. Les sirènes illustraient la tentation féminine qui menace le chrétien.

11. Gaignebet C. et Lajoux J.D., *Art profane et religions au Moyen Âge*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p.175.

Ces monstres furent parfois rattachés à la descendance de Cham, fils de Noé, à la chute des mauvais anges. Ils devaient être créatures de Dieu et avoir un sens dans la création. On leur conféra la mission de montrer l'inverse du bien, la réalité du mal, la proximité de l'un et de l'autre.



La Mascarade de Valentin et d'Ourson
(Breughel l'Ancien)

Les évolutions de la querelle des images forment des cycles où l'on s'interroge sur le droit de représenter le sacré, le bien et le mal.

On ne s'étonnera pas de retrouver des têtes d'indiens dans cette nomenclature. On sait que les indiens furent découverts par Christophe Colomb à la limite ouest de l'humanité civilisée. Ils étaient nus et situés hors de l'espace sacré. Ainsi, lors de son retour, trois questions furent posées à Christophe Colomb : « *As-tu vu des monstres marins ? Des sirènes ou des hommes sauvages ?* ». Le navigateur répondit oui aux deux dernières questions et les indiens prirent place sur les couronnes de cloches au même titre que les animaux sauvages, les dragons et les hommes des bois ⁽¹²⁾.

La cloche universelle

A la même période, les orthodoxes n'utilisaient pas les cloches de la même manière ⁽¹³⁾. Ils trouvaient la sonnerie du bronze trop orgueilleuse et trop péremptoire, surtout lorsque la base des cloches s'évasa, que leur poids augmenta et que leur position élevée leur permit de contrôler de

12. Roy B. et Cagnon C., *Aspects de la marginalité au Moyen Âge*, Les Editions de l'Aurore, Montréal, Institut d'Études Médiévales, 1975.

13. Illich Y., *La perte des sens*, Fayard, 1975

leur voix la communauté. Constantinople préférait au son du bronze le bois des « talando », ou le fer des « simandro ».

Cette distinction, commencée au concile de Quinisexte ou « *in trullo* » de 691 à 692, est à comprendre parmi les attitudes des deux Églises envers l'image et les symboles : l'ancien Empire romain persista et signa son adhésion aux marques les plus dominantes et conquérantes et principalement la girouette à la cloche. Byzance la refusa et garda l'icône comme référence.

Les pays arabes de leur côté se méfiaient des cloches et imposèrent la Convention d'Omar en 638, qui réglementait l'usage des symboles chrétiens visuels et sonores et principalement l'usage de la cloche. Le son de la cloche aurait pu troubler les esprits des morts.

La concordance des dates entre ancien Empire romain, Byzance et califat d'Omar est assez frappante et montre l'émergence d'attitudes culturelles et religieuses que le temps va particulariser.

Conclusion

La cloche et le son de la cloche ont déterminé des espaces : espaces pour la fabriquer, la sonner.

L'espace le plus sacré était le chœur, puis la nef, le cimetière et enfin l'espace protégé et purifié par le son sacré.

Au-delà, hors de portée de la cloche, résidaient les lépreux, des condamnés et, plus loin, des hommes sauvages, des indiens et des monstres.

Le diable est le prince de la nuit mais aussi celui du monde naturel.

Il faudra attendre bien des années avant que l'Église ne valorise les saints liés à la nature ou à la chasse.

A cette époque, un curé et un évêque ne pouvaient posséder ni chien ni faucon ; le concile de Mâcon II et celui d'Epaone en avaient ainsi décidé.

La légende de saint Hubert n'avait pas encore transformé un prince-évêque en chasseur ...

oOo

C'était il y a 40 ans ...

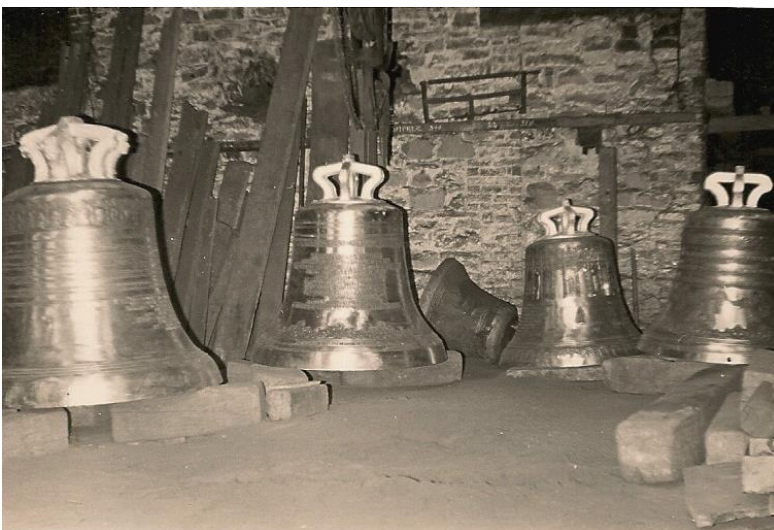
Les 5 dernières cloches coulées dans la fonderie Causard-Slégers à Tellin

Quand Georges Slégers, le dernier fondeur de cloches de Wallonie ⁽¹⁾, meurt le 22 mars 1970, il laisse 5 cloches à terminer.

Après mûre réflexion, ses enfants, aidés par quelques anciens ouvriers et des voisins, finissent les moules, les enterrent et finalement coulent en juillet 1970 les dernières cloches sorties de la fonderie Causard-Slégers de Tellin, à savoir :

Liège	(Saint-Jacques)	=	1.841	kg
Rulles	(Saint-Maximin)	=	1.290	kg
Pin-Izel	(Saint-Walfroy)	=	826	kg
Gérouville		=	739	kg
Lomprez		=	436	kg
	Poids total	=	5.132	kg

C'était il y a 40 ans ...



Les 5 dernières cloches fondues à Tellin (juillet 1970)

1. Au sujet de la fonderie Causard-Slégers à Tellin, voir l'article de Philippe Slégers dans le Bulletin Campanaire 2009/4 (n° 60), pages 6 à 15.

Anniversaire

Les 500 ans d'existence du carillon à clavier



Pour ponctuer les 500 ans d'existence du carillon à clavier, quatre associations campanaires (la Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, la Vlaamse Beiaardvereniging, l'Association Campanaire Wallonne et la Guilde des Carillonneurs de France) unissent leurs efforts, redessinant ainsi les frontières des « Bas Pays » (*Lage Landen, Low Countries*) de l'an 1510.

Le site multilingue www.carillon500.eu donne un aperçu des activités prévues dans ce cadre.

Tous les carillons de l'espace géographique des anciens « Pays Bas » annonceront le **19 juin 2010 à 14h** l'ouverture de l'année jubilaire par l'interprétation d'une même partition musicale composée à cet effet, intitulée **Bell Canto**.

Cette partition peut être téléchargée à partir du site Internet précité www.carillon500.eu (en page d'accueil de ce site, cliquer sur les onglets Navigation / Partitions).

Le comité organisateur international « *Les 500 ans du carillon* » invite les carillonneurs de Wallonie et leurs comités de soutien locaux à également :

- mettre sur pied cette année des manifestations mettant leur carillon en valeur de manière particulière,
- signaler leur(s) projet(s) au secrétariat de l'ACW, qui se chargera de le(s) relayer vers le comité organisateur en vue de leur médiatisation internationale. Nous demandons d'utiliser, à cet effet, les formulaires disponibles sur le site précité.

Symposium

Hoe zal de beiaard spelen ?

(Que jouera-t-on au carillon ?)

Serge Joris



Une cinquantaine de participants (dont une importante délégation de carillonneurs des Pays-Bas) ont pris part le 3 février à ce symposium consacré à la musique pour carillon. Organisé entre autres par l'École de carillon (KBS - Mechelen) et le Muziekraad Vlaanderen, il s'est tenu au Palais Provincial d'Antwerpen (Anvers).

Il fut émaillé de 5 conférences, dont nous retiendrons :

- un brillant exposé de Jo Haazen (photo), directeur de la KBS, sur l'évolution, au travers des siècles, du répertoire, de l'enseignement, de l'interprétation, ainsi que des techniques de composition et transcription pour carillon,
- divers exposés sur les spécificités de la composition et de la transcription de musique pour carillon eu égard aux propriétés acoustiques de l'instrument (tonalité de base, tempérament d'accord, ambitus, tons partiels des cloches, durée d'extinction de leurs sons).

En clôture du symposium, une discussion en panel a notamment abordé la place de la musique folklorique et de la musique contemporaine dans le répertoire de musique pour carillon, ainsi que la nécessité de jouer « pour » son public et non « à l'encontre » de celui-ci.

Un clavier manuel au carillon de Lübeck dès 1509 ?

Achim Bursch ⁽¹⁾

L'auteur a trouvé à Lübeck (Allemagne) des sources documentaires faisant penser que cette ville possédait dès 1509 un carillon à clavier manuel. Cette découverte revêt à nos yeux un caractère tout particulier en cette année 2010 où l'on célèbre le 500^e anniversaire du carillon à clavier dans les anciens « Pays Bas » (Ndlr).



L'église Ste-Marie de Lübeck, selon la Weltchronik (Chronique mondiale) de Hartmann Schedel (1493)

Au commencement était ... un feu à Pâques

Selon un « rapport d'origine inconnue » en bas allemand du 16^e siècle, le toit et le clocheton du transept de l'église Ste-Marie de Lübeck (autrefois catholique) de style gothique en briques, brûlèrent dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques 1508. Ce clocheton abritait, jusqu'à cet incendie, un ensemble de 4 cloches et s'appelle dans le même rapport « *de klene seyertorn* » ⁽²⁾, ce qui pourrait signifier pour ainsi dire « *la tourelle chantante* » ⁽³⁾.

1. L'auteur remercie vivement Messieurs Peter Voswinckel et Serge Joris pour un dialogue constructif sur l'histoire du carillon d'Hinrick van Kampen de l'église Ste-Marie de Lübeck.
2. Hirsch et alii 1906 : p. 143 : « *Anno 1508 van der hilgen paschen nacht up den mandach (April 23/24) do brande Unser Lewen Vrowen kerken [...] aff myt dem klenen seyertorne myt 4 clocken, [...]* » [= « *En l'an 1508, de la sainte nuit pascale au lundi (23/24 avril), brûla l'église Notre-Dame [...] avec la tourelle chantante avec 4 cloches, [...]* »].
3. L'origine du mot bas allemand *seyertorn* (Hirsch et alii 1906 : p. 143) (= allemand *Seierturm* (Hach [Kretzschmar] 1913 : p. 68)), se perd dans la nuit des temps. Il pourrait résulter d'un croisement linguistique entre le verbe *singen* (« chanter ») dont il garde la lettre initiale *s-* et le substantif bas allemand *beyertorn* (= allemand *Beierturm*, « tour de coptée ») car le clocheton du transept était probablement plus chantant aux oreilles des Lübeckois que la tour sud de Ste-Marie de Lübeck qui abrita autrefois les grandes cloches de volée, dont quatre cloches de coptée : une cloche de coptée, en allemand « *Beierglocke* », de 1430 (cf. Hach 1913 : p. 64) et trois autres datant peut-être du 16^e siècle (cf. Hach 1913 : p. 63-64).

A-t-on copté ces 4 cloches, et si oui, les a-t-on coptées d'une façon plus chantante que les 4 cloches de coptée de la tour sud de Ste-Marie de Lübeck ? On ne le sait pas.

La fonte des cloches du carillon par Hinrick van Kampen

Par contre, on sait que le maître-fondeur de cloches Hinrick van Kampen coula les six cloches du carillon de Ste-Marie après l'incendie de 1508.

Cette année-là, il fabriqua la première cloche du carillon, la cloche n° 5. Son inscription en bas allemand mentionne sa fonction : « + *gade unde den hilgen alle dene ick myt mynem schalle hinrick van kampen anno dni v^e viii* »⁽⁴⁾ [= « + À Dieu et à tous les saints, je sers avec mon son⁽⁵⁾ Hinrick van Kampen en l'an du Seigneur 1508 »]. Entre chaque mot se trouvait une petite fleur de lys⁽⁴⁾, symbole de la pureté.

Le 9 mars 1509, il fonda les cinq autres cloches du carillon, comme en témoigne l'inscription de la cloche n° 1, inscription elle aussi en bas allemand : « + *Got de lates em nete mar-ten flor let uns alle geten Hinrick va kampen anno domi xv^e ix* » [= « + Dieu, Tu as admis la fleur le neuf mars / Martin Flor nous a laissé couler toutes par Hinrick van Kampen en l'an du Seigneur 1509 »]. Quatre petites fleurs de lys du même type que celles de la cloche de 1508 encadraient l'indication de l'année de la fonte, à commencer par l'espace vide entre les mots *kampen* et *anno* etc.⁽⁶⁾.

Les autres cloches de ce carillon portaient toutes comme inscription une partie du texte du chant marial *Salve Regina*⁽⁴⁾.

Le clavier manuel de l'ancien carillon de Ste-Marie à Lübeck

Tant les cloches Hinrick van Kampen que le clavier du carillon de Ste-Marie disparurent lors du bombardement de la ville de Lübeck par la R.A.F. pendant la nuit du 28 au 29 mars 1942 (*Palmarum*). C'est pourquoi il est question ici du clavier de l'ancien carillon de Ste-Marie à Lübeck qui

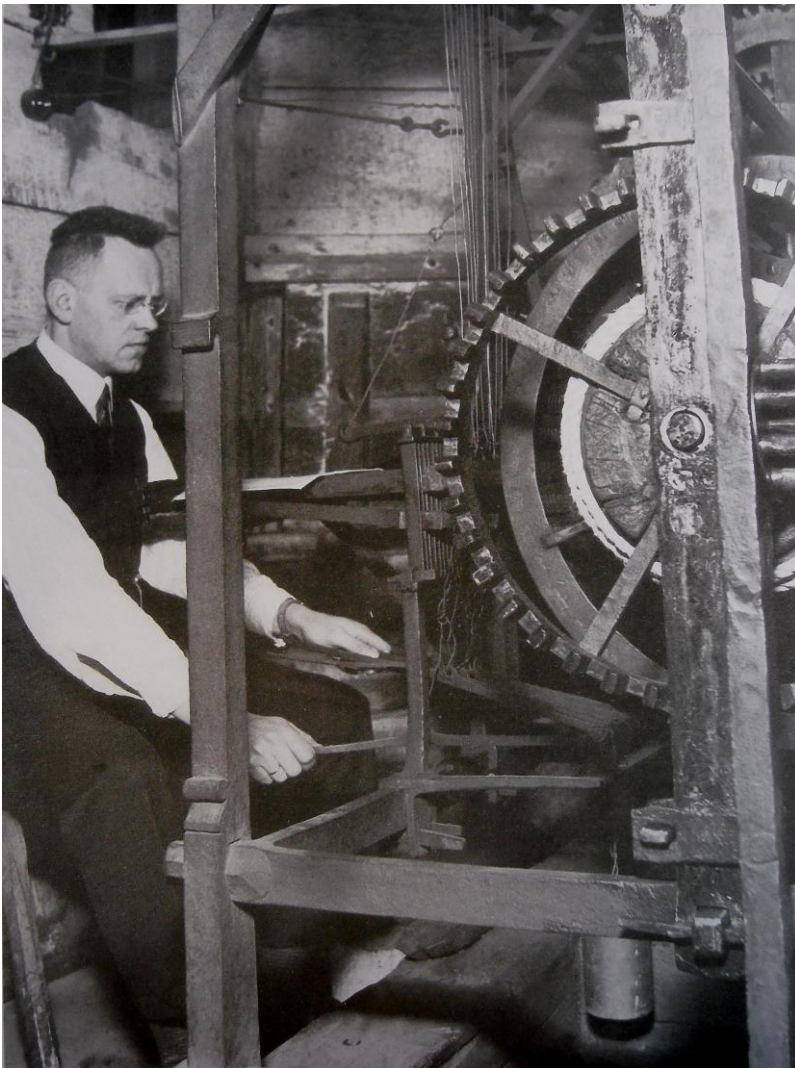
4. Hach 1913 : p. 71. Ce chant semble avoir été carillonné depuis 1509 (Illgens 1895 : p. 35).

5. Traduction par Illgens 1895 : p. 35 : « *Gott und den Heiligen allen diene ich mit meinem Schalle. [...]* ». Selon Illgens, le bas allemand *Gade* signifie « Dieu ». Mais ne pourrait-il pas venir du latin *gaudium* et donc signifier « joie » parce que Dieu, en bas allemand, s'appelle le plus souvent *Got* comme nous le signale l'inscription de la cloche n° 1 de 1509 ? Dans ce cas, la traduction serait plutôt : « *Joie parmi les saints, je sers à tous avec mon son. [...]* ».

6. Hach 1913 : p. 70. Voici un jeu de mots autour de *marten flor* : ils indiquent bien le nom de *Martin Flor* alors que le bas allemand *marten* signifie « mars » et le mot *flor* « fleur » (du latin *flora*).

n'a rien à voir avec l'actuel carillon de concert à 36 cloches, dont 28 ⁽⁷⁾ furent coulées en 1906 ⁽⁸⁾ à Apolda (Thuringe) par Franz Schilling pour l'église Ste-Catherine de Danzig (Gdansk), tandis que les 8 autres cloches Schilling de 1906, endommagées au cimetière campanaire de Hambourg pendant les années 1940, furent refondues en 1951 par Friedrich Wilhelm Schilling à Heidelberg ⁽⁷⁾.

En ce qui concerne l'ancien carillon de Ste-Marie à Lübeck, il existe néanmoins une seule photo de son clavier, prise en 1933 par Eberhard Schrammen (1886-1947), artiste du style « Bauhaus » et photographe :



Mécanismes d'actionnement de l'ancien carillon de Lübeck : clavier manuel (dans le bas de la photo) et automate programmable (à droite de la photo)

Photo : Eberhard Schrammen (1933)

© Les droits d'auteur de cette photo sont réservés aux Museen für Kunst und Kulturgeschichte der Hansestadt Lübeck.

Cette photo ⁽⁹⁾ montre un carillonneur actionnant une touche avec sa main droite et touchant avec l'autre main une autre touche du clavier manuel du carillon.

7. Goebel/Nicola 2008 : sans pagination, 7e page sur le carillon : « *Das Glockenspiel* ».

8. Schilling 1931 : p. 57.

9. Cette photo n'a été publiée jusqu'ici qu'une seule fois (Albrecht 1999 : p. 94, photo n° 147). Nous remercions ici vivement les Musées d'Art et d'Histoire Culturelle de la Ville Hanséatique

Ce clavier se trouvait « dans le grenier de l'église » (« auf dem Kirchenboden »⁽¹⁰⁾), immédiatement « au-dessous du clocheton du transept » (« unter dem Dachreiter »)⁽¹¹⁾.

Au 20^e siècle, le clavier de ce carillon Hinrick van Kampen (fondeur qui semble être disciple de Gerd van Wou) fut appelé en allemand et « *Tastatur* » (1913⁽¹⁰⁾) et « *Klaviatur* » (1924⁽¹¹⁾) ainsi que « *Tastwerk* » (1936⁽¹²⁾).

Ce clavier a-t-il permis d'actionner les cloches du carillon Hinrick van Kampen dès 1509 ?

Arguments pour l'existence d'un clavier au carillon de Ste-Marie à Lübeck dès 1509

Tout d'abord, les sources que l'on trouve comportent la possibilité, voire la grande probabilité de l'existence d'un clavier au carillon de Lübeck depuis 1509.

Puis, la photo prise par Eberhard Schrammen en 1933 nous montre un clavier à touches métalliques (en fer ?) qui ont un air archaïque. Ce dernier est renforcé aussi par l'aspect rare du vieux châssis en ferronnerie englobant également le mécanisme pour l'actionnement automatique du carillon (tambour programmable ; position *D* du schéma ci-après).

Voici un écrit en bas allemand datant de 1509 et se trouvant dans le plus ancien livre mémorial de Ste-Marie⁽¹³⁾ :

« Fol. 62. Item **anno XV^c IX** [...]. Item des se blifft hir buten desser rekenshop dat, welck an **unser Vrowen kerken na dem brande** leyder vorbuwet is unde oc **wat de clocken mitten seyger gekost hefft**, steit ungerekent, dat hebben wy vn-sem warckmester hir up dit buwet up rekenshop gedan unde desse toruggegescre-vene rekenshup hirmede gedodet, belopet **summa 1400 [mark] lub.** »

de Lübeck pour l'autorisation de reproduction de cette photo, qu'ils nous ont accordée le 16.03.2010.

10. Hach 1913 : p. 72.

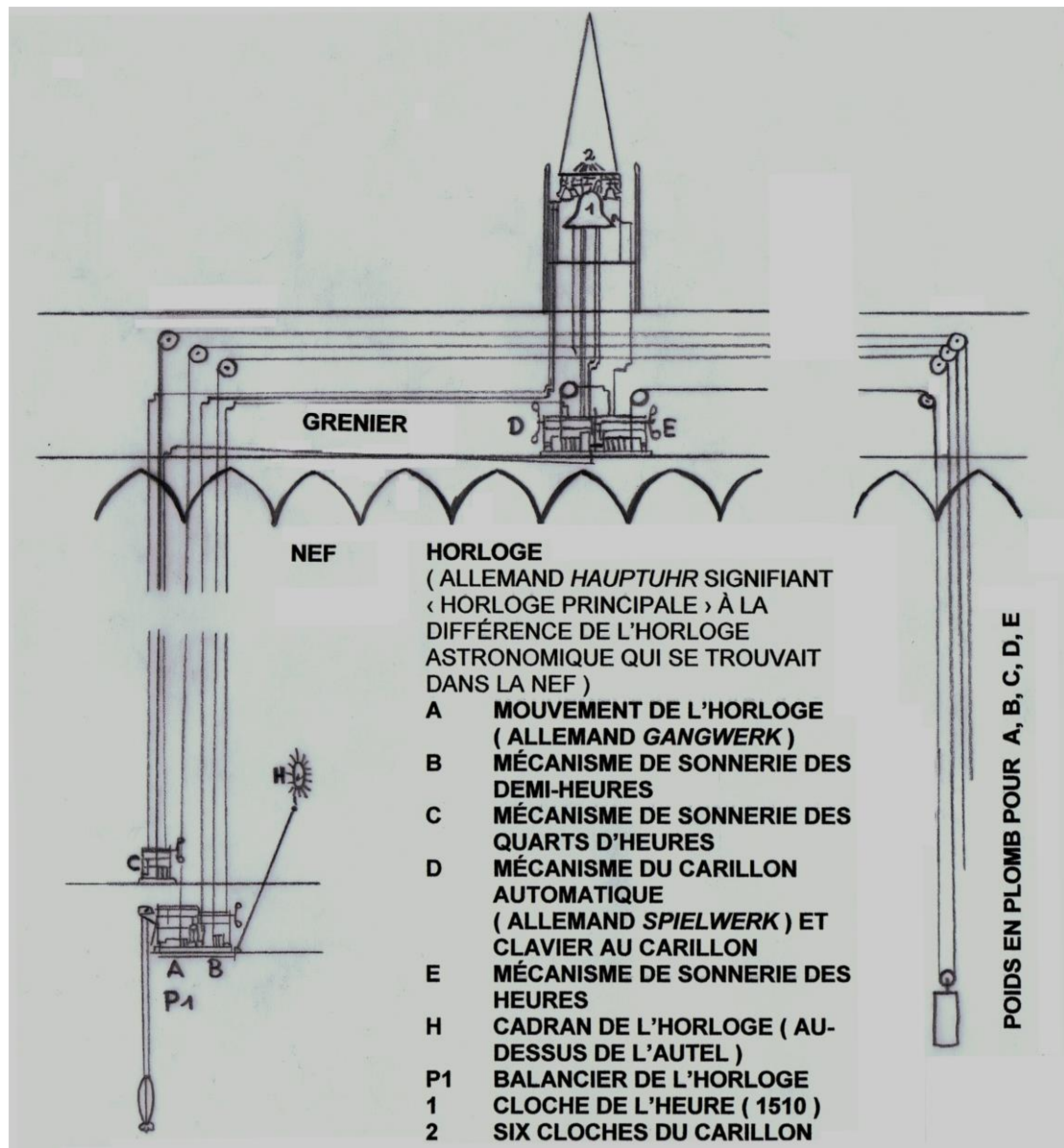
11. Warncke 1924 : p. 13.

12. Dahms 1936 : sans pagination, 8e page.

13. Wehrmann 1888 : p. 163 ; traduction des mots mis en relief : « [...] En l'an 1509. [...] l'église Notre-Dame après l'incendie [...] ce que les cloches avec l'horloge ont coûté, [...] somme de 1400 [mark] lübeckois. » Remarquons la similitude graphique des mots bas allemands *seyer* (de *seyertorn*) et *seyger* « horloge ». Quel rapport y a-t-il entre ces termes ?

En 1509, on s'est procuré et les 6 cloches du carillon et une horloge, mais sans cloche de l'heure, cette dernière n'ayant été coulée par Hinrich van Kampen qu'en 1510 ⁽¹⁴⁾.

Comment donc actionner les 6 cloches du carillon dès le début, en 1509, autrement que par un clavier manuel ou par un tambour programmable ?



Dessin selon un schéma de Johannes Warncke (Warncke 1924 : p. 22) se référant à l'ancien carillon et à l'ancienne horloge de l'église Ste-Marie de Lübeck (état au 28 mars 1942). Dans ce dessin, l'horloge astronomique n'est pas prise en considération, pour ne pas la confondre avec l'horloge principale (Hauptuhr) dont on voit ici les mécanismes. Dessin au crayon par A. Bursch.

En outre, ces cloches étaient très peu accessibles pour un éventuel triboleur qui, théoriquement, aurait pu les copter. Mais il n'y avait pas de

14. cf. Hach 1913 : p. 69-70.

battants aux cloches du carillon d'Hinrick van Kampen pour une éventuelle coptée car ce carillon fut actionné par des marteaux-tinteurs commandés soit par le clavier (probablement déjà dès 1509), soit par un tambour relié à l'horloge pour faire résonner, toutes les heures et demi-heures, des airs programmés.

Et selon Hach ⁽¹⁵⁾, le carillon était toujours resté « *inchangé* » (« *unverändert* »). Selon Dahms ⁽¹⁶⁾, le clavier a été utilisé « *depuis les temps anciens* ».



Actuelle église Ste-Marie de Lübeck, protestante depuis la réforme luthérienne. Le nouveau clocheton du transept n'abrite plus de carillon. L'actuel carillon de concert (28 cloches Franz Schilling de 1906 + 8 cloches Friedrich Wilhelm Schilling de 1951) se trouve dans la tour sud, dont on voit ici la flèche entre le clocheton du transept et la tour nord (à droite). Celle-ci abrite un ensemble de 7 cloches de volée.

Photo : A. Bursch (19.10.2009)

Références bibliographiques

Albrecht 1999 = Thorsten Albrecht: *Eberhard Schrammen 1886-1947* [Artiste du style « Bauhaus » et photographe]. Weimar – Gildenhall – Lübeck. [Publication accompagnant l'exposition du 11/11/1999 au 9/1/2000 au Musée d'Art et d'Histoire Culturelle de la Ville Hanséatique de Lübeck], Petersberg 1999.

Dahms 1936 = W. Dahms : *Die Glocken von St. Marien in Lübeck* [Les cloches de Ste-Marie à Lübeck], Lübeck 1936.

Goebel/Nicola 2008 = Martin Goebel & Peter Nicola : *Singende Türme. Die Glocken der Marienkirche zu Lübeck* [Tours chantantes. Les cloches de l'église mariale à Lübeck], brochure du CD audio, 2008.

Hach 1913 / Hach [Kretzschmar] 1913 = Theodor Hach : *Lübecker Glockenkunde* [Campanologie lübeckoise], Lübeck 1913 [Publications sur l'histoire de la Ville Libre et Hanséatique de Lübeck, édition des Archives de l'État à Lübeck, tome 2].

Hirsch et alii 1906 = *Die Bau- und Kunstdenkmäler der freien und Hansestadt Lübeck* [Les monuments d'architecture et d'art de la Ville Libre et Hanséatique de Lübeck], t. 2, traités par F. Hirsch, G. Schaumann et F. Bruns, Lübeck 1906.

Illgens 1895 = Everhard Illgens, curé : *Der Glaube der Väter* [La foi des pères], présentée aux antiquités ecclésiastiques de Lübeck, Paderborn 1895.

Schilling 1931 = *Franz Schilling Söhne in Apolda* [Franz Schilling fils à Apolda], brochure de la fonderie de cloches de Franz Schilling à Apolda en Thuringe, 1931.

Warncke 1924 = Johannes Warncke : *Die astronomische Uhr in St. Marien zu Lübeck* [L'horloge astronomique de Ste-Marie à Lübeck], Lübeck 1924.

Wehrmann 1888 = Dr. Wehrmann, archiviste de l'État : « [Petites communications]. I. Auszüge aus dem ältesten Memorialbuche der Marienkirche [Extraits du plus ancien livre mémorial de l'église mariale]. 1448-1529 », dans : *Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Alterthumskunde* [Revue de l'association pour l'histoire et la recherche de l'Antiquité lübeckoises], t. 5, Lübeck 1888, p. 160-165.

15. Hach 1913 : p. 66 [marteaux-tinteurs], p. 71 [carillon automatique], p. 69 [« inchangé »].

16. Dahms 1936 : sans pagination, 8e page : « Seit alten Zeiten ».

Henri Lievens (1922-2008)

restaurateur d'horloges

Cédric Leclercq

Lors d'une visite à l'église d'Olloy-sur-Viroin, le sacristain des lieux, Monsieur Boulard, me fit découvrir le petit musée installé au fond de la nouvelle église. Au milieu de différentes œuvres d'art, j'aperçus une horloge qui au premier regard paraissait tout droit sortie de son atelier de fabrication. Le sacristain m'expliqua alors que cette horloge se trouvait dans le clocher et qu'elle fut restaurée dans les années nonante par un certain Henri Lievens.

Cette première visite m'amena à effectuer des recherches sur ce Henri Lievens qui, de surcroît, habitait la ville à côté de chez moi, à savoir Walcourt. Cette démarche fut un peu tardive puisque j'appris, entretemps, qu'Henri Lievens avait décidé d'aller exercer ses talents là où le temps n'a plus d'importance. Je pris alors contact avec Bernard Lievens, le fils de ce restaurateur d'horloges.

Lors d'une première rencontre, Bernard Lievens me raconta quelques anecdotes à propos des passions de son père, avant de me faire découvrir l'univers dans lequel ce dernier mettait à profit ses aptitudes d'artiste et de bricoleur.

Henri Lievens, bricoleur-inventeur

Bricoleur-inventeur, c'est ainsi qu'Henri Lievens aimait à se présenter. Ce personnage hors du commun naît à Gilly en 1922. Dès l'âge de 12 ans, il s'installe à Walcourt, où son père travaille comme agent de la SNCB. Henri Lievens étudie à l'école normale de Couvin et c'est là qu'il va rapidement faire preuve de talents de dessinateur. Il obtient son diplôme d'instituteur, mais il ne va pas persévérer sur cette voie. Après avoir occupé un temps un poste d'enseignant et d'agent bancaire, c'est à la centrale électrique de Monceau-sur-Sambre que ce technicien et bricoleur dans l'âme trouve le métier qui lui correspond.

Henri Lievens fait très tôt preuve d'une ingéniosité prodigieuse, à son travail comme chez lui. Il fait en effet figure de précurseur en concevant chez lui un des premiers chauffages à énergie solaire.

Artiste engagé, il réalise également des œuvres de tout genre et traitant de sujets de la société, à l'image d'une œuvre représentant l'horreur de la guerre et entièrement réalisée en timbres de ravitaillement.

Et Bernard Lievens de poursuivre : « Mon père était polyvalent et se plaisait à réparer toute sorte d'objets, dont des horloges en tout genre. Les nombreux tic-tac rythmaient d'ailleurs la vie de son atelier qui occupait le sous-sol de la maison ».

La restauration de l'horloge de la Basilique St-Materne de Walcourt ⁽¹⁾

Au début des années 80, lors de la restauration de la Basilique, Henri Lievens s'étonne du fait que l'horloge de cette dernière, qui ne fonctionnait plus depuis plus de quinze ans, n'ait pas été réparée. Après avoir interpellé le doyen Piret, ce dernier lui répond qu'elle est irréparable. Il autorise Henri Lievens, persuadé du contraire, à y regarder de plus près.



H. Lievens s'affairant à l'entretien de son amie de longue date © B.Lievens

Après une première analyse, notre réparateur du temps se rend compte que la restauration de cette horloge demanderait beaucoup d'imagination technique.

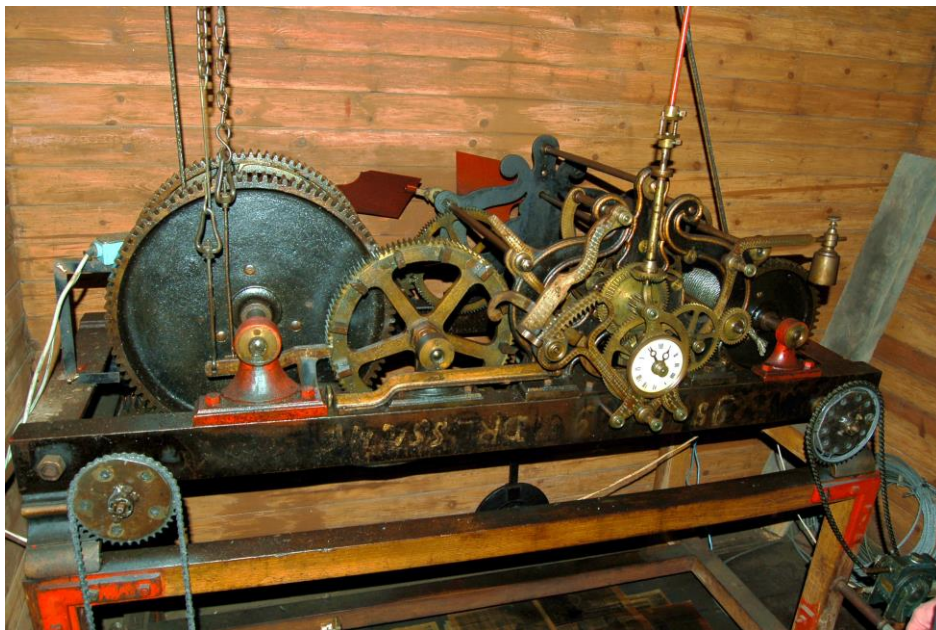
Cependant, en une semaine, à raison de huit heures de travail par jour sur place et en ramenant certaines pièces dans son atelier personnel, Henri Lievens a pu faire refonctionner le tic-tac de l'horloge.

1. La Basilique de Walcourt, construite du XIIIe au XVIe siècle, posséda très tôt une horloge, puisque les archives attestent la présence d'une horloge dès 1481. A l'époque, la Fabrique paye un marguillier, un gage de six livres pour son entretien. Remise à neuf en 1700, elle sera adaptée pour la sonnerie des demi-heures en 1717. Une dernière remise en état sera réalisée en 1730. Référence : Abbé Victor COLARD, « Walcourt, la Collégiale, le chapitre et le pèlerinage », manuscrit, 1902-1908, publié par le Cercle d'Histoire de Walcourt en 2002.

32 | Horlogerie monumentale

A cette époque, 265 tours de manivelle étaient nécessaires pour remonter les poids en fonte qui entraînent le mécanisme. Notre ingénieux réparateur installa alors un système de remontage plus pratique, avec des moteurs électriques pourvus de chaînes de vélo.

Grâce à ce système, il suffisait désormais de gravir les 127 marches du clocher pour réenclencher les moteurs, tâche à laquelle s'adonna Henri Lievens jusqu'en 2001, avant de céder la place à Marcel Valtin, actuel gardien des lieux qui, tous les six jours, hiver comme été, va prodiguer les soins nécessaires au bon fonctionnement de l'horloge, en deux opérations : le remontage de la sonnerie et celui du mouvement.



L'horloge de la Basilique de Walcourt

C. Leclercq : Comment procédez-vous pour le remontage de l'horloge ?

➤ ***M. Valtin*** : J'allume les interrupteurs placés par Henri Lievens. Ceux-ci actionnent les moteurs. J'introduis les clés dans les trous prévus à cet effet et je surveille que tout remonte bien. Lorsque c'est nécessaire, j'ajoute de l'huile sur les échappements, les coussinets et je regarde s'il n'y a aucun problème mécanique apparent.

Quelles sont les cloches qui annoncent le temps aux Walcourtiens ?

➤ ***M. Valtin*** : Les heures sont frappées sur le bourdon dédié à la Sainte Trinité. D'un poids total de 2330 kilos, il entonne le do dièse. Les demi-heures sont frappées sur la petite cloche dédiée à saint Bernard. D'un poids total de 478 kilos, elle entonne le la dièse.

Comment se déroulent les changements d'heure d'été et d'hiver ?

- **M. Valtin** : Pour l'heure d'hiver, comme on ne peut reculer le système, j'arrête l'horloge. J'en profite donc pour réaliser l'entretien : graissage des poulies, des différents câbles et de certains engrenages.
- **B. Lievens** : Il est important pour moi de voir fonctionner cette horloge que mon père a restaurée patiemment. Lorsque Marcel est absent, je prends tout naturellement le relais et gravis à mon tour les marches afin d'enclencher le système de remontée des poids. Lorsqu'il y a un problème technique ou un entretien plus important à réaliser, nous unissons nos efforts, avec l'aide de mon fils, afin de régler celui-ci.
- **M. Valtin** : Henri Lievens tenait un tableau reprenant les réglages de l'horloge dans son garage. Il avait toujours son attention portée sur elle et prévenait si elle avait une minute de retard.



*Marcel Valtin et Bernard Lievens,
les actuels gardiens de l'horloge*

Même si le système de cette horloge est en grande partie électrifié, Marcel Valtin fait donc partie des derniers gardiens du temps en Wallonie. Avant de redescendre vers le monde bruyant de la rue, le gardien des lieux nous fait remarquer que la cabine de bois abritant l'horloge permet d'éviter les trop grandes différences de température. Malgré cette protection, l'horloge arrive encore parfois à retarder ou à avancer (phénomène lié à l'épaississement des huiles avec le froid ou la chaleur).

Éléments techniques :

- L'horloge actuelle semble se rapprocher des modèles Odobey de la fin du 19^{ème} siècle, distribués notamment par la firme Tordoir de Bruxelles. Toutefois, en toute hypothèse, il semblerait qu'elle ait été installée après la Première Guerre mondiale, le clocher ayant été incendié par les troupes allemandes le 24 août 1914 ⁽²⁾.
- La sonnerie des heures et des demi-heures est à râteau.
- Le petit cadran émaillé que vous pouvez remarquer sur les photos ci-dessus est synchronisé avec un cadran extérieur, ce qui facilite la manœuvre de mise à l'heure.
- Le balancier en fonte est décoré d'un motif floral accompagné des lettres R et A, qui à ce jour n'a pu être interprété.

Signalons encore qu'Henri Lievens répara également les mécanismes des cloches de la Basilique de Walcourt, dont celui de la cloche de l'Angélus située dans le beffroi de la croisée du transept.

La restauration de l'horloge de l'église d'Olloy-sur-Viroin

En 1865, l'horloge de l'ancienne église datée 1772 est placée dans le nouvel édifice construit depuis peu. Elle est disposée juste à côté des cloches, de manière à ce que le marteau puisse frapper l'heure et la demi-heure.

Elle continua alors son office, avant de tomber dans l'oubli au milieu des déjections de pigeons qui avaient envahi le clocher.

En 1997, lors d'une visite du clocher en vue de l'installation d'un site de mobilophonie, les membres du Cercle d'Histoire d'Olloy ont eu l'attention attirée par une vieille carcasse métallique : un tas de ferraille, constitué de pignons, engrenages, poulies et autres mécanismes de rotation, gisait au sol tel un paquebot échoué sur une plage. L'horloge avait été endommagée lors de la réfection des planchers de la tour.

Les membres du Cercle d'Histoire se sont alors mobilisés afin de faire restaurer ces vieux engrenages. Pour ce faire, ils firent appel à Henri Lievens, dont ils avaient eu des échos par des amis de ce dernier.

2. Ce que semble confirmer l'inscription sur la cabine abritant l'horloge : « *1er remonteur 1930 : Raymond François* ». De plus, les nouvelles cloches ne seront pas placées avant 1928.

Un mois après leur premier contact, les Ollégiens n'en croyaient pas leurs yeux : leur horloge faisait à nouveau entonner son perpétuel tic-tac.

Seul le balancier manquait à l'inventaire des pièces à restaurer, mais, grâce à l'ingéniosité d'Henri Lievens, il fut remédié à ce problème ⁽³⁾.



L'horloge avant restauration

© Cercle d'Histoire d'Olloy-sur-Viroin



Henri Lievens près de l'horloge restaurée

© Cercle d'Histoire d'Olloy-sur-Viroin

A côté de ces deux grands travaux de restauration, Henri Lievens plaça également à l'église d'Oignies-en-Thiérache une horloge mère entièrement réalisée par ses propres mains avec divers appareils électroniques.

Le patrimoine campanaire et horloger de Wallonie nous dévoile une fois de plus ses richesses tant matérielles qu'immatérielles. Notre restaurateur Henri Lievens fait partie de ces passeurs de mémoire, lui qui a su par sa passion redonner vie à deux belles mécaniques qui allaient tomber un jour ou l'autre dans l'oubli, à l'image d'autres horloges d'édifice qui ont déjà rejoint les broyeurs à métaux.

Je tiens à remercier Bernard Lievens et Marcel Valtin pour leur accueil chaleureux et pour la transmission de leur passion. Ils sont tous deux dépositaires du précieux héritage que leur a laissé le remarquable bricoleur et « horloger » qu'a été Henri Lievens.

3. Référence : « L'horloge du XVIIIe siècle revit à Olloy », journal Vers l'Avenir du 31 août 1998.

Potins campanaires

CLOCHES ET CARILLONS

Belgique :

- **Wallonie** : publication d'un *Carnet du Patrimoine* consacré au patrimoine campanaire wallon

Sur proposition de l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW), une équipe de l'ACW a rédigé un document de synthèse sur le patrimoine campanaire de Wallonie (cloches, carillons, horloges monumentales). Abondamment illustré, ce document destiné au grand public sera prochainement publié dans la série des *Carnets du Patrimoine* éditée et distribuée par la Région wallonne.

- **Flandre : Nominations**

Eddy Mariën a été nommé carillonneur de la ville de Mechelen (Malines), en remplacement de Jo Haazen, qui a atteint l'âge de la retraite. Koen Cosaert a par ailleurs été nommé carillonneur de la ville de Kortrijk (Courtrai), en remplacement de Frank Deleu, carillonneur à Brugge (Bruges) et Menen (Menin).

Hors Belgique :

- **France** :

Mise sur pied du comité « Un carillon à Paris » : un comité a été mis sur pied, dans le cadre du 500e anniversaire du carillon à clavier, pour doter la Ville de Paris d'un carillon de 50 cloches, à clavier manuel. Une journée d'information à ce sujet a eu lieu le 31 mars à la mairie du 1er arrondissement de Paris. Le comité est présidé par J.-Cl. Casadesus, chef fondateur de l'Orchestre national de Lille.

Examen national d'interprétation au carillon, à Bourbourg, le 2 juillet : pour la septième année consécutive, la Guilde des Carillonneurs de France (GCF) organise un Examen national d'interprétation au carillon. Il est ouvert à tout carillonneur, français ou étranger, élève ou non de classe de carillon. L'épreuve se déroulera à partir de 14h sur le carillon de l'église St-Jean-Baptiste de Bourbourg

(Département du Nord). Les candidatures doivent être adressées avant le 21 mai.

Renseignements et formulaire d'inscription : tél. 33-479 715 200 ou alfred.lesecq@wanadoo.fr ou stephany.mille@laposte.net

- **Pays-Bas : Concours de composition pour carillon**

L'Algemeen-Nederlands Verbond met sur pied un concours de composition pour carillon. La (ou les) œuvre(s) présentée(s) devra (devront) être inédite(s), écrite(s) pour carillon de 4 octaves (au tempérament mésotonique), d'une durée au minimum de 7 minutes (au maximum de 10 minutes), et mettre en exergue le thème « 500 ans de carillon dans les anciens Pays-Bas ». Elle(s) devra (devront) parvenir au jury au plus tard le 15 août 2010. La composition lauréate sera récompensée d'un prix de 10.000 € et sera éditée dans une publication conjointe de la Nederlandse Klokkenspel Vereniging (NKV) et la Vlaamse Beiaard Vereniging (VBV).

Renseignements complémentaires : www.carillon500.eu

- **Allemagne : un nouveau carillon à Cologne**

Un carillon de 38 cloches (à tierces majeures) a été inauguré début 2010 à l'église Ste-Marie de Cologne (Wallfahrtskirche). Il s'agit du premier carillon de ce type en Allemagne, pays qui compte désormais 42 carillons de concert.

- **USA : carte de localisation des carillons à échelle planétaire**

Le site Internet de la GCNA présente une carte interactive sur laquelle il est possible de repérer les carillons nord-américains ainsi qu'un grand nombre de carillons d'autres continents. En pointant sur l'icône d'un carillon en particulier, on voit apparaître ses propriétés (nombre de cloches, titulaire, etc.).

Adresse de référence : www.gcna.org (voir onglet "Map of carillons in North America and worldwide").

HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Wallonie : repérage d'horloges d'édifice tombées dans l'oubli**

Le travail de repérage (en particulier par des membres de l'ACW) d'horloges d'édifice se poursuit. Dernière découverte en date, par V. Duseigne : horloge de tour (signée Van Rie, Quaregnon) de l'église de Châtelet (Hainaut).

La revue des revues

Les revues sont classées ci-dessous par ordre alphabétique. Des informations complémentaires sur leur contenu peuvent être obtenues au tél. 32-(0)81-61.09.68.

CLOCHES ET CARILLONS

- **Campanae Lovanienses (Leuven), 22e année, n° 4, décembre 2009 :**
Le rapt de cloches pendant le second conflit mondial (troisième partie de l'article de M. Lejeune consacré à ce sujet) – L'inauguration du nouveau carillon de l'église du Grand Béguinage – Excursion à Bergues et Hondschoote en octobre 2009 – Présentation du livre « *De Beiaard, een politieke geschiedenis* » (voir à ce sujet le Bulletin Campanaire 2010/1, n° 61, p. 40).
- **Forum Glockenspiel (Deutsche Glockenspielvereinigung, DGV), Mitteilung n° 42 - décembre 2009 :**
Description du carillon de la ville de Chemnitz, constitué de 48 cloches Franz Schilling (Apolda, DE) installées en 1978 – Statuts et règlement d'ordre intérieur de l'association, règlement d'épreuve pour obtention du titre de « *Carillonneur reconnu par la DGV* ». *Annexe* : fac-similé de descriptions historiques des carillons de Gdansk (Danzig).
- **Klok en Klepel (Nederlandse Klokkenspel-Vereniging, NKV), n° 109 – décembre 2009 :**
Interview fictif du fondeur François Hemony (17^e siècle) – La guilde des sonneurs de cloches d'Utrecht – Un carillon en verre pour le quartier Leidsche Rijn d'Utrecht – Le carillon dans l'oratorio *Saul* de Händel – L'œuvre pour carillon de Daan Manneke – Le concours international de carillon à Gorinchen (septembre 2009) – Infos campanaires. *Supplément musical* : deux chants de Noël datés 1944.
- **L'Art Campanaire (Guilde des Carillonneurs de France, GCF), n° 70 – décembre 2009 :**
Compte-rendu de l'Assemblée générale et du sixième Examen national d'interprétation organisé par la GCF en juillet 2009, à Grézieu-la-Varenne. *Supplément musical* : « *Fantaisie des 500* », composée par Francis Crépin à l'occasion des 500 ans du carillon à clavier.

- **L'Organiste (Union Wallonne des Organistes, UWO), n° 164 – octobre-novembre-décembre 2009 :**
Antoine de Saint-Exupéry, écrivain et philosophe de cloches.
Supplément musical : « Morceaux de quarts », de Edmond De Vos.
- **Magazine (Vlaamse Beiaardvereniging, VBV), 15e année, n° 4 – octobre-novembre-décembre 2009 :**
L'extension à 38 cloches du carillon de Temse – Intégration des cloches de la Bibliothèque universitaire de Leuven (Louvain) dans l'étude *Parallelepiped* consacrée à la relation entre art et science – L'œuvre du fondeur Melchior De Haze (1632-1697) à Brugge (Bruges) et Salzburg – Traduction en néerlandais du livre *De Tintinnabulis* de Hieronymus Magius – Présentation du livre « *De Beiaard, een politieke geschiedenis* ».
Suppléments musicaux (téléchargeables sur Internet par les membres de l'association) : « Salut d'amour », de Eduard Elgar, et « Pas des fleurs » de Léo Delibes.
- **Patrimoine Campanaire (Société Française de Campanologie, SFC), n° 63 – janvier-avril 2010 :**
Aperçu historique du patrimoine campanaire de l'Aude – L'ensemble campanaire de l'église St-Sulpice de Paris – Actualités campanaires de France et d'ailleurs (très nombreuses informations sur les cloches, les fondeurs, les réglementations, les litiges et la jurisprudence, les musées et les expositions campanaires, la vie de l'association, les nouvelles acquisitions de la bibliothèque de la SFC, etc.).

HORLOGERIE MONUMENTALE

- **Het Torenuurwerk (Stichting tot Behoud van het Torenuurwerk, NL), n° 104 – décembre 2009 :**
Visite par les membres de l'association d'horloges de tour des 16^e, 17^e et 19^e à Utrecht – Une horloge Michiels (datée 1890) comme pièce centrale dans une composition artistique à Bergen op Zoom – Deux travaux d'expertise horlogère réalisés par l'association – L'horloge de tour de la Basilique *Dei Frari* à Venise – A la découverte d'horloges de tour de la dynastie des Kühn (fabricants aux 19^e et 20^e siècles), dans leur fief thuringeois (Allemagne).

Artisan campanaire



Olivier BAUDRI

Electrification des cloches

Horloges d'édifices

Dépannage

Entretien

Devis gratuits



Tout l'appareillage nécessaire pour le clocher AU MEILLEUR PRIX

Rue Léon Charlier 231 – 6927 TELLIN

Tél. / Fax : 084 / 366.595 – GSM : 0478 / 933.155

<http://www.cloche-et-cadran.be>

Agenda

Cette rubrique regroupe les informations parvenues à la rédaction du Bulletin Campanaire à fin mars 2010.

Les activités organisées dans le cadre des célébrations du 500^e anniversaire du carillon sont indiquées ci-dessous par le logo de cet événement. Leur programme détaillé peut être consulté sur le site www.carillon500.eu. (voir également page 22 ci-dessus).

- **17 avril : Mons (Hôtel de Ville) : à 13h30, Assemblée générale 2010 de l'ACW**

Les modalités pratiques et l'ordre du jour de cette assemblée ont été communiqués par courrier personnel aux membres de l'association.

- **25 avril : Leuven (Louvain) : « Fusion on bells » aux carillons de la Bibliothèque universitaire et de l'église St-Pierre**



En collaboration avec diverses associations allochtones, les carillonneurs locaux présenteront un répertoire de musique d'Europe de l'Est, d'Afrique, Indonésie, Chine, Japon, etc. :

- 12 h : musique africaine au carillon de la Bibliothèque (au clavier : Luc Rombouts)
- 13 h : programme varié au carillon de l'église St-Pierre (Marc Van Eyck)
- 15 h : programme varié au carillon de la Bibliothèque (Luc Rombouts)

Visites possible du carillon de l'église St-Pierre à 12h45 et de celui de la Bibliothèque universitaire à 14h30.

- **Avril - septembre : Tournai (beffroi)**

Le programme des concerts de carillon au beffroi de Tournai vient d'être publié sur le site www.tournai.be (onglets Agenda / Plus d'événements / Concerts de carillon (beffroi) 2010). Ces concerts ont lieu le dimanche, généralement à 14h30. Ils seront donnés par les titulaires du carillon de la Ville de Tournai (P. Flamme, Fr. Clément et Th. Bouillet) ainsi que par des carillonneurs invités.

- **9 mai : Oudenaarde (Audenarde) : Célébration des 500 ans de la mention d'un carillon à clavier dans les archives locales**



Le carillon local et 3 carillons ambulants seront mis à contribution.

- **20 mai : Tilburg (Pays-Bas) : de 15h10 à 20h10, concert marathon de 500 minutes au carillon, par Carl Van Eyndhoven**



- **22 – 23 mai : Excursion campanaire à Cologne et environs**

L'excursion permettra aux membres des associations campanaires francophones de France, Belgique et Suisse, de prendre connaissance du patrimoine campanaire de la ville de Cologne et d'assister à des concerts de coptée campanaire dans des localités rhénanes des environs.

Renseignements et inscriptions : voir page 7 du présent Bulletin Campanaire.

- **27 mai : Amay (Huy) : Journée d'étude consacrée au patrimoine campanaire de Wallonie**



Cette journée est organisée à l'abbaye de la Paix-Dieu (Amay, près de Huy) par l'Institut du Patrimoine wallon, en collaboration avec l'ACW.

Elle aura pour objectif de sensibiliser les propriétaires de patrimoine campanaire et leurs autorités de tutelle aux diverses facettes de la gestion de ce patrimoine : entretien, restauration, valorisation, etc.

Des renseignements complémentaires figurent en page 9 du présent Bulletin Campanaire.

Les modalités d'inscription figurent sur le feuillet ci-joint.

- **Juin : Ath : 1^{ère} partie du Festival de Carillon 2010 (Église St-Julien)**

Les concerts ont lieu le samedi à 16h30 :

- 5 juin : Alfred Lesecq (Cappelle-la-Grande, Hondschoote et Duinkerke, France)
- 12 juin : Dominique Wybraecke (Renaix)
- 19 juin : Bernard Michel (Lille et St-Amand-les-Eaux, France)
- 26 juin : Sophie et Caroline Jaumotte (Ath)

La **seconde partie** du Festival aura lieu en août et septembre (voir ci-après). *Renseignements* : tél. 32-(0)68-45.45.37

- **Juin : Liège : carillon de la cathédrale**

- 21 juin : à 18h00, à l'occasion de la Fête de la musique, Fabrice Renard, titulaire du carillon de la cathédrale, donnera un concert consacré à la littérature musicale française
 - 27 juin : à 15h00, « *Concert-poésie française et carillon* » par les élèves de l'Académie Grétry de Liège. Visite guidée du carillon par l'Office du Tourisme de la Province de Liège
- Lieu d'écoute conseillé : cloître de la cathédrale.



- **19 juin** : Les carillons de Belgique, des Pays-Bas et de France joueront à 14h00 la même composition musicale pour célébrer les 500 ans du carillon à clavier

Voir page 22 du présent Bulletin Campanaire.

- **Juillet - août** : Nivelles : Festival de Carillon (Collégiale Ste-Gertrude)

Les concerts ont lieu le dimanche à 16h00 :

- 4 juillet : Frédéric Dupont (Nivelles)
- 11 juillet : Paul Hoste (Zottegem)
- 18 juillet : Tom Van Peer (Lokeren et Malines)
- 25 juillet : Patrice Poliart (Soignies)
- 1 août : Pascaline Flamme (Tournai)
- 8 août : Toru Takao (Japon)
- 15 août : Serge Joris (Gembloux)
- 22 août : Charles Dairay (Deinze et St-Amand-les-Eaux, France)
- 29 août : Gerald Martindale (Canada)

Renseignements : tél. 32-(0)67-21.54.13 (Office du Tourisme).

- **Juillet - août** : « Django Bells » (jazz au carillon)

Une série de concerts du quartet manouche Minor Sing, accompagné par Carl Van Eyndhoven au clavier du carillon ambulant de Prague, auront lieu cet été à l'occasion du 100e anniversaire de la naissance de Django Reinhardt. On nous promet un pétillant programme de musique jazz de ce célèbre compositeur et interprète :

- samedi 17 juillet à Brugge (Bruges), à 15h00 et à 20h00
- samedi 28 août à Strombeek-Bever, à 14h30
- dimanche 29 août à Tilburg (NL), à 15h00
- dimanche 29 août à Mol, à 20h00

- **Août – septembre** : Ath : 2^e partie du Festival de Carillon 2010 (Église St-Julien)

Les concerts auront lieu à 16h30. Ils font suite à la première partie du festival, qui se déroulera en juin (voir ci-dessus) :

- 7 août : Toru Takao (Japon)
- 14 août : Paul Hoste (Zottegem)
- 21 août : Jean-Claude Molle (Ath)
- 28 août : Gerald Martindale (Canada)
- 4 sept. : Gilles Lerouge (St-Amand-les-Eaux, France)



- 8 sept. : Classe de carillon d'Ath
- 11 sept. : Charles Dairay (Deinze et St-Amand-les-Eaux, France)

Renseignements : tél. 32-(0)68-45.45.37

- **12 septembre : Lier (Lierre) : Concours d'interprétation de musique ancienne au carillon**



Ce concours, unique en son genre, car il n'aura lieu que tous les 10 ans, sera consacré à l'interprétation de transcriptions pour carillon de musique pour clavecin composée dans les anciens « Pays Bas » (*Lage Landen*). Le règlement du concours sera communiqué prochainement.

- **15-19 septembre : Løgumkloster (DK) : Masterclass de carillon**

La masterclass aura pour thème général « *L'improvisation à travers les âges* » :

- méthodes pour l'improvisation de musique classique (F. Müller), de jazz (C. Van Eyndhoven) et de musique contemporaine (T. Hurd)
- composition et transcription pour duets de carillon
- amélioration technique des claviers de carillon
- initiation au change ringing (D. Potter)

Inscription : 500 € (hébergement inclus). Date limite = 15 juin.

Renseignements complémentaires : Scandinavian Carillon School, Vestergade 9-13, DK-6240 Løgumkloster, Danemark – e-mail : info@carillon.dk.

- **26 septembre : Liège : carillon de la cathédrale**

À 12h30, concert de carillon à quatre mains par Fabrice Renard (titulaire du carillon) et Bernard Michel (carillonneur à Lille, France).

- **9 - 10 octobre : Brugge (Bruges) : Dictée musicale au carillon et concerts de carillon à quatre mains**



- **6 - 7 novembre : Asten (Pays-Bas) : Symposium international clôturant les célébrations anniversaires des 500 ans du carillon à clavier**



Le programme détaillé de ce symposium sera communiqué dans un prochain numéro du Bulletin Campanaire.

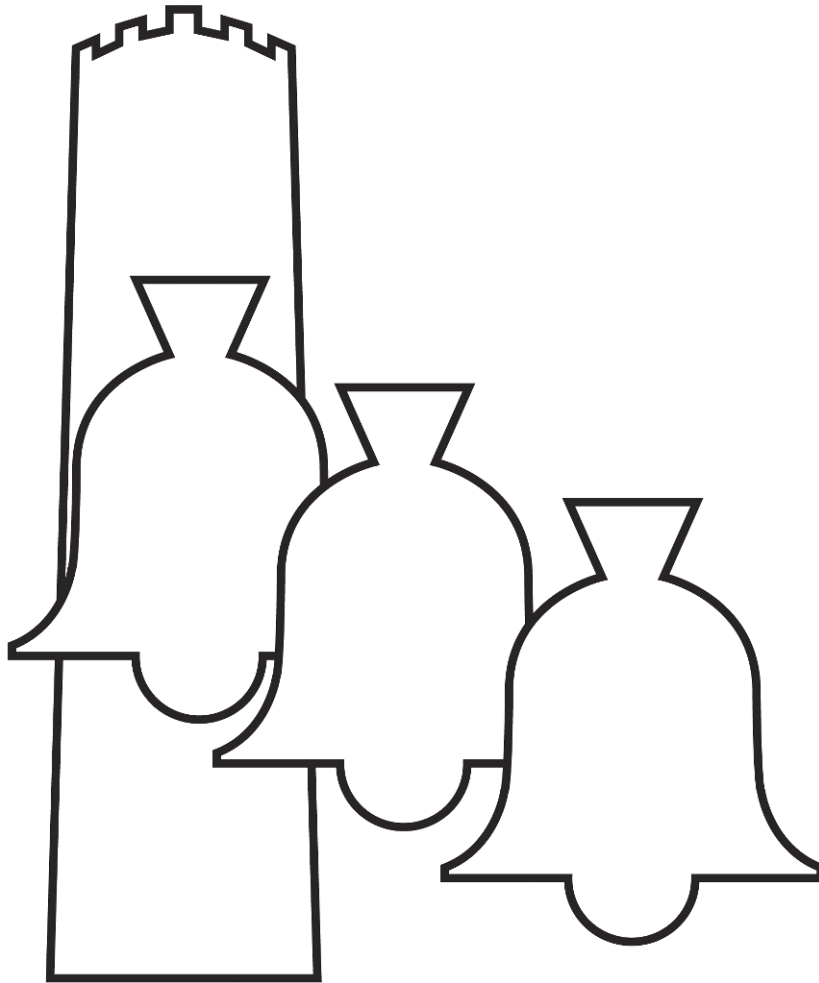
Délai pour le prochain Bulletin Campanaire

Nous vous invitons à nous faire parvenir **avant le 15 juin** les informations que vous souhaiteriez communiquer dans les rubriques ***Agenda, Potins campanaires, Courrier des lecteurs*** ou autres du prochain Bulletin Campanaire.

MICHIELS

CLOCHES • CARILLONS • HORLOGES DE TOUR

MAISON FONDÉE EN 1860



Korenmarkt 6, 2800 Mechelen
Tel. +32 (0)15 42 12 96 - Fax. +32 (0)15 43 19 12
michielsmechelen@telenet.be

Diffusion des infos flash de l'ACW

Vous souhaitez être informé ponctuellement et en bref de l'actualité campanaire ainsi que des mises à jour du site de l'ACW ?

Rien de plus simple : il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse secretariat@campano.be en indiquant dans le sujet " infos flash ".

L'adresse électronique que vous aurez utilisée sera alors incluse dans notre liste de diffusion, que vous pourrez bien entendu quitter sur simple demande.

Anciens numéros du Bulletin Campanaire

La liste des articles parus à ce jour dans le Bulletin Campanaire est régulièrement mise à jour sur le site Internet de l'association.

Les personnes souhaitant compléter leur collection de Bulletins Campanaires sont priées de contacter le secrétariat de l'ACW (coordonnées en page 2). Coût (hors frais d'expédition) = **2,00 €** par numéro.

Tarifs publicitaires :

- **Publicités en noir et blanc**, à l'intérieur du Bulletin Campanaire :
 - page entière = **100 €**/an
 - demi-page = **50 €**/an
- **Publicités en couleur**, en face interne ou externe de la couverture de dos (contrat de 2 ans) = **320 €**/an

Couverture de dos :

Cloches du carillon à tierces majeures récemment installé par Royal Eijsbouts dans une tourelle de l'église *St-Maria in der Kupfergasse* de Cologne (Allemagne).

CAMPA



- *Electrification*
- *Automatisation*
- *Bâtis, montures de suspensions*
- *Horloges de tours*
- *Montage, restauration et entretien d'installations en tous genres*
- *Soudure de cloche fêlée avec garantie*
- *Expertises et devis gratuits*



**Une gamme complète dont
tous les clochers rêvent**



**Rapport QUALITE/Prix
imbattable**

**Made in Belgium,
Mondialement exporté**

Mont du Carillon 39 – B-6927 TELLIN

Tél.: ++ 32-(0)84 – 36.70.32 - Fax: ++ 32-(0)84-36.66.59

E-mail: info@campatellin.be

www.campatellin.be



Royal Eijsbouts

Royal Eijsbouts - Fonderie de cloches et Fabrique d'horloges

Boîte Postale 2 - NL 5720 AA Asten - Pays-Bas

Téléphone +31 493 691445 - Télécopie +31 493 693300

royal@eijsbouts.com - www.eijsbouts.com



Le Bulletin Campanaire est publié grâce au concours de
l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)